

Beaux-arts : diplôme inédit à Saint-Nazaire

L'école nazairienne proposera à la rentrée prochaine un diplôme national d'art mention territoires, paysages, espaces publics.

Comment un territoire fonctionne-t-il ? Comment une œuvre d'art s'inscrit-elle dans un espace public ? Quelles sont les règles administratives ? Le prochain diplôme national d'art (DNA) que proposera l'école des Beaux-arts de Saint-Nazaire à la rentrée 2023-2024 tentera de répondre à ces questions et à bien d'autres. La mention territoires, paysages et espaces publics qui y est associée donne déjà le cap.

Leïla Zerrouki, la directrice du site de Saint-Nazaire, qui a ouvert ses portes en septembre, insiste sur les spécificités liées à la ville port : « **Cette formation accompagne les étudiants dans la compréhension des différentes strates du territoire à travers sa géographie, son architecture, ses paysages, ses activités économiques mais aussi touristiques.** »

Ce DNA sera sanctionné après un cursus de trois années d'études post-baccalauréat et la conception de projets artistiques. « **Nous tablons sur une centaine d'étudiants sur les trois ans,** anticipe Leïla Zerrouki. **Il s'agit d'un diplôme assez unique en son genre qui offre une professionnalisation intéressante.** » Plusieurs débouchés sont offerts comme régisseur ou commissaire d'exposition,



L'école des Beaux-arts de Saint-Nazaire a ouvert ses portes en septembre, dans une partie de l'ancienne gare réhabilitée.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

assistant d'artistes, médiateur, graphiste...

« **Nous ouvrons la première année aux bacheliers qui seront inscrits sur Parcoursup, avec un concours, les 16 et 17 mai. Pour les étudiants en L1, ce sera sur entretien** », précise la directrice.

Huit enseignants seront dédiés à la montée en puissance de ce diplôme, dont un professeur d'histoire de l'art, un enseignant en écriture et méthodologie et un professeur d'anglais.

Benoît ROBERT.